

## **NOTE SUR L'HISTOIRE DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE**

*par Antoine LÉON*

Dans un article publié en 1988 par *Histoire de l'éducation*, Francis Danvers a esquissé les principales étapes de l'évolution de l'orientation professionnelle, tout en regrettant que l'histoire de cette institution n'ait pas encore été écrite (1).

L'appel à une recherche commune est réitéré dans un ouvrage qu'il présente comme « une contribution à la discussion collective sur les missions d'un service public d'éducation et le rôle attribué au conseiller d'orientation » (2). D'une façon plus précise, F. Danvers s'efforce, à partir de différentes analyses, de déterminer la spécificité de la tâche du conseiller, « acteur parmi d'autres », qui doit prendre simultanément en compte la psychologie de l'adolescence, le fonctionnement du système scolaire et les conditions concrètes de l'insertion dans la vie professionnelle. Pour éclairer ce thème central, le livre comporte un certain nombre d'annexes qui fournissent, entre autres, des repères bibliographiques, un choix de textes officiels et des données statistiques se rapportant aux procédures d'orientation. Ces annexes occupent environ le tiers du volume dont la première partie présente, en quelque soixante-dix pages, les grandes lignes de l'évolution de l'orientation professionnelle au cours du XX<sup>e</sup> siècle. L'analyse historique est ainsi résumée dans la conclusion générale : « Les approches diagnostiques de l'orientation ont montré leurs limites... Les déplacements [des] activités, de l'intervention psychotechnique ponctuelle vers le versant psychopédagogique, d'une part, et vers une pédagogie de l'information et du choix professionnel, d'autre part, semblent devenir, en réaction, les deux lignes d'évolution les plus importantes de la profession » (p. 178).

---

(1) F. Danvers : « Pour une histoire de l'orientation professionnelle », *Histoire de l'éducation*, 1988, n° 37, pp. 3-15.

(2) F. Danvers : *Le Conseil en orientation en France*, Paris, Éditions E.A.P., 1988, 270 p.

Utile par la qualité et la diversité des matériaux et des réflexions qu'il propose, l'ouvrage est, en raison du morcellement de ces apports, d'une lecture parfois malaisée. En outre, certains thèmes, comme celui des relations entre le « versant psychopédagogique » et la « pédagogie de l'information » appelleraient un questionnement plus précis.

F. Danvers envisage les activités d'information sous un angle différent dans une étude plus récente sur le B.U.S. (Bureau Universitaire de Statistiques), organisme qui, créé en 1932 pour aider les étudiants à s'orienter dans un contexte de chômage intellectuel, deviendra, en 1970, l'O.N.I.S.E.P. (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions). Cette étude ouvre une série de quatre contributions rassemblées dans une livraison récente de *L'Orientation scolaire et professionnelle* (3). Tandis qu'une monographie, élaborée par P. Henri, est consacrée au Centre du Mans, créé en 1922, les articles d'A. Caroff et de L. Bennassar éclairent une période peu connue de l'histoire de l'orientation, celle des années d'Occupation. A. Caroff analyse notamment les affrontements qui mettent aux prises la direction de l'Enseignement technique et le Secrétariat général de la Jeunesse et des Sports pour le contrôle de la formation et de l'orientation des jeunes. A ces conflits s'ajoutent, comme le montre L. Bennassar, les divisions qui se font jour parmi les conseillers entre, d'une part, ceux qui participent, avec le Commissariat au Travail des Jeunes, à la politique du « retour à la terre » et, d'autre part, ceux qui, sous diverses formes, prennent part à la Résistance : passage dans la clandestinité ou actions menées en Zone Sud pour maintenir le B.I.N.O.P. (*Bulletin de l'Institut National d'Orientation Professionnelle* qui sera remplacé, en 1972, par *L'Orientation scolaire et professionnelle*).

La multiplication des études sur l'histoire de l'orientation exprime, selon A. Caroff, l'intérêt collectif des conseillers « qui semblent éprouver le besoin de retrouver leurs sources, de s'interroger sur leur passé, dans leur quête permanente d'une identité professionnelle » (3, p. 3).

C'est à de telles préoccupations que se proposent de répondre J.P. Maniez et C. Pernin dans un ouvrage où l'histoire des conceptions et des pratiques de l'orientation débouche sur une analyse sociologique du métier d'orienteur (4). Il s'agit d'un ouvrage bien

---

(3) A. Caroff *et al.* : Contribution à l'histoire de l'orientation, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 1990, n° 1, pp. 1-94.

(4) J.-P. Maniez, C. Pernin avec la collaboration de E. Desponds-Vlodaver : *Un métier moderne. Le conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 1988, 249 p.

construit, documenté, où l'analyse des fonctions du conseiller alterne avec la présentation de témoignages suggestifs concernant les aspirations et les idées exprimées par des pionniers, des responsables et des praticiens. Les auteurs s'appuient, entre autres, sur différentes livraisons du *B.I.N.O.P.* Leur objectif principal est de montrer en quoi, à partir du début des années 1970, les nouveaux conseillers, dont ils font eux-mêmes partie, « présentent un profil sociologique qui diffère, voire s'oppose par différents traits, au modèle, perçu comme traditionnel jusqu'alors, du psychotechnicien en blouse blanche » (p. 10). En outre, l'enquête sociologique à laquelle ils se livrent, les amène à privilégier l'idée de continuité, voire de similitude, dans les préoccupations qui ont animé les générations successives de conseillers depuis l'émergence de la fonction, au début du siècle.

Ce thème de la continuité, sur lequel nous reviendrons, pourrait appeler quelques réserves. Mais il convient de souligner, pour le moment, l'intérêt d'une démarche qui associe étroitement l'histoire de l'orientation à celle des mouvements d'éducation populaire : « Ce sont les mêmes hommes qui ont milité pour l'école obligatoire, la prolongation de la scolarité, la protection de la jeunesse et la fondation de l'orientation » (p. 34). Aussi les auteurs considèrent-ils que « l'orientation constitue un relais de la loi Astier » (p. 16). On pourrait ajouter que l'ensemble représenté par les cours post-scolaires agricoles (1918), les cours professionnels de la loi Astier (1919) et le premier décret sur l'orientation (1922) concrétise partiellement la préoccupation — pour ne pas dire l'obsession — exprimée inlassablement, durant plusieurs décennies, par les artisans de l'éducation populaire, celle de surveiller, de contrôler la tranche d'âge située « entre l'école et le régiment », et de rendre obligatoire l'enseignement post-scolaire. Sur ce thème, J.-P. Maniez et C. Perrin auraient pu étoffer et conforter leur position en explorant les importantes séries documentaires que constituent les rapports annuels sur l'éducation populaire, présentés au ministère de l'Instruction publique par les inspecteurs généraux Édouard Petit (5) et Maurice Roger (6). On y apprend, par exemple, que l'orientation professionnelle fait pour la première fois, dans le rapport de 1917-1918, l'objet d'une rubrique distincte au sein du chapitre « Cours d'adolescents et d'adultes ». En outre, M. Roger avance en 1933, pour soutenir un projet de prolon-

---

(5) E. Petit : Rapports sur l'Éducation populaire (à partir de 1896-1897), *Annexes des J.O.*

(6) M. Roger : Rapports sur les œuvres complémentaires de l'école (à partir de 1916-1917), *Annexes des J.O.*

gation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, des arguments assez proches de ceux qu'utilisaient, au siècle dernier, les artisans de l'éducation populaire.

De toute façon, en soulignant les bases sociales de l'émergence de l'institution, les auteurs, sans sous-estimer les besoins en main-d'œuvre qualifiée, suscités par la guerre, remettent implicitement en question, et à juste titre, la tendance fréquente à ramener l'évolution de l'orientation ou de la formation professionnelle au seul jeu de facteurs économiques ou techniques. Entre les deux guerres, l'orientation est assimilée à une œuvre sociale et les orienteurs, animés par « un esprit de patronage » et attachés aux valeurs de l'artisanat, se livrent plus souvent à l'information professionnelle des jeunes qu'à l'utilisation des tests psychologiques.

Sous le régime de Vichy, tandis que les autorités développent leur propagande en faveur du retour à la terre ou du S.T.O. (Service du travail obligatoire en Allemagne), l'information tend, dans l'activité du conseiller, à perdre du terrain au profit de la psychotechnique, sans doute jugée plus neutre ou moins compromettante. A ce propos, il n'est pas exagéré de penser que la suspicion à l'égard de tout ce qui peut être assimilé à de la propagande, rend compte de l'occultation ou du recul effectif, immédiatement après la Libération, de l'information sur les métiers. On devrait ajouter que les aspects éducatifs de l'orientation, dans la mesure où ils se prêtent moins bien que les tests d'aptitude à la rigueur des contrôles quantitatifs, ne retiennent pas l'attention des chercheurs (7). Quoi qu'il en soit, la création, en 1944, du diplôme d'État de conseiller, consacre non seulement la professionnalisation de l'orientation, mais aussi la « définition psychologisante » (4, p. 87) d'une fonction exercée par des spécialistes issus, pour la plupart, du monde des instituteurs.

S'ouvre alors, selon J.-P. Maniez et C. Pernin, une période relativement paisible qui sera dominée, jusqu'au seuil des années 1970, par l'image du « psychotechnicien en blouse blanche », « maniaque du contrôle », chez qui le nouveau matériel d'investigation, qui fonde la légitimité de son activité, suscite « une véritable euphorie » (p. 105), elle-même associée à la volonté de « tout connaître d'un enfant » (p. 109).

Si quelques dissonances viennent parfois troubler cette sérénité, elles sont le fait des étudiants et conseillers communistes qui prennent la critique de la psychotechnique pour cheval de bataille. Après avoir évoqué le rôle joué par les psychologues Henri Wallon et René

---

(7) A. Léon : « La place de l'information dans l'orientation professionnelle en France ». *Bulletin de Psychologie*, 1955, n° 4, pp. 220-231.

Zazzo dans la réforme de l'enseignement et de l'orientation, puis constaté que « l'influence du P.C.F. s'étend, comme dans toute la société française, chez les orienteurs », J.-P. Maniez et C. Pernin tournent cette influence en dérision par la présentation, sous le titre « L'orienteur Staline » (p. 96), d'un extrait du compte rendu ronéotypé d'une journée d'études organisée en juin 1953 (8).

On peut, sur ce point, regretter qu'au-delà de certaines outrances verbales ou curiosités langagières, caractéristiques de l'époque, ils aient omis de signaler les aspects constructifs de ce document, à savoir la volonté de promouvoir une conception éducative de l'orientation, conception pourtant pertinente par rapport à leur propre problématique. On doit aussi s'étonner qu'ils n'aient pas relevé dans le *B.I.N.O.P.*, revue pourtant largement mise à contribution dans le reste de l'ouvrage, l'expression de cette conception et des travaux qu'elle a suscités. Se référant, de son côté, à la revue militante *La Raison*, F. Danvers évoque « la querelle passée sur la psychotechnique entre les tenants de l'opposition « Science bourgeoise - Science prolétarienne », puis les affrontements entre les défenseurs de la conception naturaliste des aptitudes et ceux qui défendent le courant formateur (I, p. 15). La vision anachronique, qui consiste à projeter dans le début des années 1950, des critiques qui ne s'affirmeront que plus tard, risque en outre d'estomper les particularités de cette période du point de vue de l'histoire de l'orientation.

Il convient, en effet, de souligner que, loin d'avoir été seulement l'enjeu de simples débats idéologiques, la conception éducative de l'orientation a eu aussi, et surtout, sa traduction sur les plans *théorique, expérimental et pratique*. Pour le montrer, je me bornerai ici à présenter succinctement quelques ouvrages et articles, consacrés exclusivement à cette conception et publiés, notamment dans le *B.I.N.O.P.*, au cours des années 1950, période pendant laquelle j'ai exercé les fonctions de conseiller au Service de recherches de l'I.N.O.P.

Dans les deux documents mis en cause — la brochure dont je suis co-rédacteur et l'article dont je suis signataire (9) — j'analyse les contradictions techniques et sociales de l'orientation, puis j'oppose une conception *formatrice* des goûts et des capacités à une

---

(8) Cette brochure de 97 pages, rédigée et diffusée par les membres d'un cercle idéologique de la Fédération de la Seine du P.C.F., a pour titre « Les difficultés théoriques et pratiques rencontrées par le conseiller d'orientation et le psychotechnicien dans l'exercice de leur métier. Formes positives de travail ».

(9) A. Léon : « Problèmes théoriques et pratiques de l'orientation professionnelle », *La Raison*, 1952, n° 4, pp. 122-148.

conception *révélatrice* des aptitudes supposées innées ou jugées suffisamment stables pour légitimer des prédictions par simple extrapolation empirique. Deux conséquences découlent de cette analyse : le déplacement vers l'école du centre de gravité des opérations d'orientation et le développement des pratiques d'information sur l'enseignement professionnel et la vie de travail. Ces premières réflexions me conduisent à publier divers textes dans des revues spécialisées, notamment dans le *Bulletin de Psychologie* (n° 7 de 1954). Henri Piéron, alors directeur de l'I.N.O.P., réagit vivement au contenu de ces textes en écrivant dans le *B.I.N.O.P.*, sous le titre « Le rôle d'un conseiller ne doit pas se confondre avec celui d'un éducateur » : « Mais voici que se développe, sous certaines influences, un mouvement qui risque de saper les bases mêmes de la profession et de fournir une aide à ceux qui, pour des raisons diverses et parfois opposées, n'ont pas renoncé à obtenir sa suppression » (10), p. 134).

La vigueur de ces propos donne à imaginer le caractère passionné des débats et des conflits noués, à cette époque, autour des fondements et de l'avenir de la profession. On doit pouvoir en retrouver la trace dans la presse syndicale. De toute façon, ces débats ne rendent que partiellement compte de la réalité. La conception éducative de l'orientation a, en effet, inspiré des recherches expérimentales (au sens fort du terme), sans doute les premières conduites en France, afin d'analyser les effets de l'information sur les choix et les projets d'adolescents scolarisés (11). Certains de ces travaux ont été réalisés en collaboration avec des conseillers qui ne partageaient pas tous les options politiques de la revue *La Raison*.

Ces approches expérimentales m'ont amené à publier, dans l'austère *Année psychologique* (12) une étude sur les concepts, comme ceux d'*auto-détermination*, de *prise de conscience* ou de *participation de l'enfant*, liés à l'emploi des moyens éducatifs de l'orientation. Ces moyens (causeries, visites, films, travaux personnels d'élèves, etc.) appliqués dans plusieurs écoles du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ont fait l'objet d'un manuel conçu à l'usage des praticiens de l'infor-

(10) H. Piéron : « Le rôle d'un conseiller ne doit pas se confondre avec celui d'un éducateur », *B.I.N.O.P.*, n° spécial, 1952, 77 p.

(11) A. Léon : « Le choix professionnel des candidats aux centres d'apprentissage », *B.I.N.O.P.*, n° spécial, 1952, 77 p. R. Bacquet, H. Chaudagne, J. Larcebeau, A. Léon : « Une expérience d'information dans les classes de fin d'études primaires », *B.I.N.O.P.*, 1954, n° 1, pp. 3-27. R. Bacquet, J. Cambon, H. Chaudagne, A. Léon : « Étude des interactions enfant-milieu dans l'élaboration du choix professionnel », *B.I.N.O.P.*, 1955, n° 3, pp. 187-224.

(12) A. Léon : « Note sur l'utilisation de quelques concepts psychopédagogiques en orientation professionnelle », *L'Année psychologique*, 1955, n° 2, pp. 349-359.

mation (13). Un ouvrage de synthèse a, enfin, rendu compte de ces différents apports (14).

Un indice des changements intervenus dans la perception des pratiques de l'information peut être tiré de la confrontation des *Actes des Journées nationales d'études d'orientation professionnelle*, tenues à Paris en 1949 et à Lyon en 1954. En 1949, toutes les communications ont été consacrées à des problèmes de contrôle de type psychotechnique (15). En 1954, l'une des commissions a adopté différents vœux relatifs à l'information et souhaité notamment « la création d'une Commission permanente d'étude des problèmes théoriques et techniques de l'information, composée, à la fois, de membres du Service de recherches de l'I.N.O.P., de praticiens de l'orientation professionnelle et d'enseignants... » (16).

Peut-on tenir ces différents apports pour des éléments de cette « modernité » dont J.-P. Maniez et C. Pernin situent l'éclosion au début des années 1970 ? Selon les auteurs, ces années seraient surtout marquées, dans le domaine de l'orientation, par les changements qui affectent le recrutement des élèves-conseillers. Issus pour la plupart de la génération née après la Libération, ces derniers perçoivent plus intensément que leurs aînés le décalage entre leurs aspirations et les chances offertes par le système scolaire. D'autres caractéristiques les distinguent de leurs prédécesseurs : plus âgés, d'un niveau social et culturel plus élevé, ils comptent dans leurs rangs un plus grand nombre de femmes et une plus grande proportion de philosophes. Bref, les nouveaux conseillers, auxquels est consacrée la moitié de l'ouvrage, tendent à s'apparenter aux enseignants du second degré et se trouveraient, de ce fait, mieux placés que les instituteurs pour assurer « l'adaptation nécessaire à la viabilité de l'orientation » (4, p. 178), pour repenser, rénover, voire « réinventer » leur profession.

Avant d'envisager la nature et la portée de cette rénovation, on doit se demander si d'autres facteurs institutionnels n'entrent pas en ligne de compte pour éclairer les changements observés dans les comportements des conseillers. Cette question n'est pas de pure forme. En effet, dans une thèse de 3<sup>e</sup> cycle présentée en 1986, A. Guiehou Lezao a tenté de montrer, en se plaçant, lui aussi, dans une

---

(13) R. Bacquet, J. Cambon, H. Chaudagne, A. Léon : *Pour l'information professionnelle des jeunes gens de 14 ans*, Paris, Bourrelier, 1957, 125 p.

(14) A. Léon : *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*. Préface de Henri Wallon, Paris, P.U.F., 1957, XI + 132 p.

(15) H. Piéron *et al.* : *Le Contrôle de l'orientation professionnelle*, Paris, CNAM, 1949, 111 p.

(16) « Vœux adoptés par la Commission de l'information des adolescents et des familles », *B.I.N.O.P.*, 1955, n° spécial, pp. 240-241.

perspective sociologique, que le renouvellement des pratiques d'orientation, notamment le développement de l'information, était imputable aux changements intervenus dans les caractéristiques des publics à orienter et non dans celles des conseillers (17). On pourrait donc reprendre ici les remarques formulées au cours de la soutenance de cette thèse.

La transformation, en 1960, des C.O.P. en C.O.S.P. (Centres d'Orientation Scolaire et Professionnelle) découle normalement de l'application de la réforme de 1959. Elle s'accompagne, à la fois, d'un accroissement sensible des effectifs justiciables de l'intervention des conseillers et d'un déplacement des opérations d'orientation vers les établissements du second degré. Mais les conseillers sont-ils à même, du fait de leur nombre et de la formation qu'ils ont reçue, de faire face à ces nouvelles conditions ? Ne pourrait-on pas alors considérer les mesures prises en 1972-73 comme une réponse à ce problème plutôt que comme l'aboutissement d'un long processus visant à promouvoir les moyens éducatifs de l'orientation ? Rappelons l'essentiel de ces mesures : d'une part, la transformation des C.O.S.P. en C.I.O. (Centres d'Information et d'Orientation) ; d'autre part, la refonte des programmes de formation des conseillers, caractérisée notamment par l'apparition d'un nouveau grand chapitre, l'étude des problèmes éducatifs. Les conditions paraissent ainsi réunies pour que l'information jouisse d'un statut majeur.

Mais le développement des pratiques d'information, surtout si celles-ci ont un caractère collectif et si elles sont partagées avec les enseignants, a pu être conçu, au moins au début, comme une solution moins onéreuse que le maintien des procédures et des examens psychologiques traditionnels. Ce n'est qu'une hypothèse. En fait, les professeurs se voient confier des tâches qui relevaient auparavant de la compétence des conseillers. C'est ainsi que les textes d'application de la loi de 1975 « relative à l'éducation » envisagent d'une manière restrictive ou conditionnelle les interventions des conseillers dans les établissements scolaires, qu'il s'agisse d'information, d'observation ou d'évaluation des performances des élèves (circulaire du 14/11/1977).

Bref, si le conseiller n'est plus, comme le concevait J. Fontègne, l'expert, le maître-d'œuvre extérieur à l'établissement, il ne semble

---

(17) A. Guichou Lezao : *L'Évolution de l'orientation professionnelle en France et les objectifs pratiques sous-jacents : analyse à partir des congrès de l'A.C.O.F.*, Université de Paris V, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 1986, 321 p.



pas pour autant être parfaitement intégré au système éducatif. Les changements intervenus dans le contexte institutionnel comme dans le contenu de sa formation sont propres à éclairer certaines de ses réactions. On comprend, par exemple, sa position « dedans/dehors » dans laquelle il se trouve par rapport à l'école (4, p. 184). On comprend, du même coup, l'émergence d'une nouvelle crise d'identité professionnelle et d'une nouvelle quête de légitimité, qui ne concernent pas seulement les « philosophes praticiens ».

Quelle que soit la manière dont on hiérarchise les différents facteurs susceptibles d'expliquer cette crise et cette quête, on relèvera avec intérêt les diverses expressions de la « modernité » sur laquelle s'étendent J.-P. Maniez et C. Pernin. L'exposé devient ici plus riche, plus nuancé, plus foisonnant. Il est vrai que toute systématisation paraît difficile dans la mesure où chacun « inventant quotidiennement son métier, tendra plutôt à trouver sa spécificité dans le réarrangement, dans la stratification nouvelle, dans le mélange personnel d'éléments empruntés à différentes époques » (p. 137). Parmi ces éléments, on notera, par exemple, le souci « de faire participer le sujet lui-même, tant à la recherche d'informations qu'à l'élaboration de ses choix » (p. 190). Désormais, « il ne s'agit plus d'imposer, mais de guider, d'informer » (p. 189), de réaliser « l'autonomisation, l'épanouissement, la conscientisation de l'individu » (p. 215). Les techniques mises en œuvre varient d'un praticien à l'autre, mais « dans la logique nouvelle d'auto-orientation, le conseiller a un rôle de guide, de médiateur. Et il est amené à intervenir parfois pour contrôler cette auto-orientation que les élèves sont invités à entreprendre à travers l'information » (p. 199).

Certes, la profession « ne peut être bien vécue que si les praticiens eux-mêmes ont le sentiment d'en avoir fait quelque chose de personnel, d'original » (p. 237). Mais leurs activités, surtout dans le domaine de l'information, ne sont pas exemptes d'ambiguïtés. En effet, « le conseiller est chargé de suggérer un avenir possible à partir d'un présent identifiable, et d'assurer par le discours la légitimité de la reproduction ou du brassement social » (p. 209). Cette mise en garde contre les risques de manipulation des aspirations des jeunes conduit les auteurs à reprendre, sur un mode désabusé — ou lucide — le thème de la permanence des finalités : « L'orientation était et demeure bien, indistinctement, un processus visant une régulation de la société par l'arrangement des situations professionnelles et une action ayant en vue [...] la moralisation de l'adolescence » (p. 232).

Devrait-on en conclure que, du point de vue de l'avenir des jeunes, il importerait assez peu de choisir telle stratégie d'orientation plutôt que telle autre, et que l'éclectisme technique, prôné sous le nom de modernité, n'aurait de sens que par rapport aux intérêts pro-

fessionnels des conseillers ? Le lecteur aurait aimé être éclairé sur ce point, au moins sous la forme d'hypothèses ou de pistes de recherche. En résumé, un ouvrage stimulant et utile, mais plus séduisant par ce qu'il montre que convaincant par ce qu'il ambitionne de démontrer.

Antoine LÉON  
Université Paris V